

Édith MICHA

Licenciée en Histoire de l'Art, Université de Liège
Assistante aux Collections artistiques de l'Université de Liège
Membre de l'APRAM a.s.b.l.

Le Passage Lemonnier au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

Histoire d'une construction

Fig. 1.- Vue intérieure du Passage Lemonnier, avant 1934, photographie de l'album de Louis Dabin.
© Liège, Société civile du Passage Lemonnier.



Au milieu des années 1830, tandis que germe le projet de construction du Passage Lemonnier, la ville de Liège est en pleine mutation. Le XIX^e siècle est le théâtre de nombreux bouleversements politiques, artistiques, urbanistiques, scientifiques, économiques et techniques, qui affectent les différentes facettes de la société. Le comblement des nombreux bras de la Meuse est en cours, contribuant à l'assainissement d'une ville dont la population ne cesse de croître.

Alors que les rues de la Régence et de l'Université viennent d'être créées, quelques riches spéculateurs¹ ont l'idée de construire un passage couvert reliant cette dernière à la rue Vinàve d'Ile. Le 28 juillet 1836, ils se constituent en société anonyme² et déposent leur projet à la Ville le 7 septembre de la même année. Leur but est d'acheter les neuf parcelles

¹ Théodore Cerfontaine, banquier ; Jean-Baptiste Hanquet, négociant ; Louis-Désiré Lemonnier, architecte ; Gérard Nagelmaekers, banquier et Rassenfosse-Brouet, négociant.

² Le 17 décembre 1836, la société anonyme est constituée en commandite.



Fig. 2.- Vue intérieure du Passage Lemonnier, avant 1934, photographie de l'album de Louis Dabin.
© Liège, Société civile du Passage Lemonnier.

nécessaires à l'élaboration de leur projet, de démolir les bâtiments qui s'y trouvent et de construire le passage sur les emplacements ainsi libérés³. Cette vaste entreprise avant tout commerciale sera rentabilisée par la vente et la location des locaux du passage. Le capital est de 1,6 millions de francs belges, réparti en 1.600 actions de 1.000 francs. Le 8 avril 1837, le Conseil communal accepte le projet et le 22 mai, le chantier débute. L'achèvement des travaux, prévu le 24 juin 1839, est avancé et c'est ainsi que le passage est ouvert au public dès le 25 janvier 1839.

C'est l'architecte Louis-Désiré Lemonnier⁴, initiateur du projet, qui dresse les plans du passage et lui donne son nom. À ce propos, Théodore Gobert, ajoute : « C'est, a-t-on raconté, avec la collaboration de Beaulieu, architecte de la Ville, que fut édifié le passage. L'on ajoute que, quand il s'agit de lui donner une dénomination, les deux auteurs s'en remirent à la voie du sort. Le nom de Beaulieu resta dans l'urne fatidique et la galerie fut baptisée passage Lemonnier »⁵.

L'inauguration du passage a lieu le soir du 24 janvier 1839. L'engouement est unanime et bon nombre de quotidiens relatent avec précision l'événement⁶. Les coupures de presse fournissent de précieuses indications tant sur la description des lieux que sur la manière dont l'architecture fut perçue.

Le passage néoclassique⁷

Le Passage Lemonnier, long de 160 m et large de 4 m, renferme cinquante-six maisons⁸ dont la plupart sont à quatre niveaux ; seul le premier étage est visible depuis la galerie. Le rez-de-chaussée est occupé par une succession de commerces luxueux (magasins et arrière-magasins) alors que les étages servent d'habitations, notamment aux commerçants (fig. 1). Le passage s'articule en deux parties : l'une, de la rue Vinâve d'Ile à la rue Lulay-des-Fèbvres, l'autre, de cette dernière à la rue de l'Université. Soucieux d'animer le parcours, Lemonnier crée une rupture de cheminement au niveau de la rue Lulay. Ce changement de direction, souligné par une rotonde polygonale, confère au plan un aspect coudé (fig. 2). Le lendemain de l'inauguration, un journaliste s'exprime à ce sujet : « La saillie de cet angle a été généralement critiquée. La galerie eût été bien plus imposante si cette courbe ne fût point venue rompre la ligne

³ La totalité du terrain fait environ 160 m de long et est traversé par trois anciens petits bras de Meuse, partant du Pont d'Ile.

⁴ Louis-Désiré Lemonnier (Mons, 1800 - Bruxelles, 1862) était architecte, ingénieur en chef à l'Administration du Chemin de Fer de l'État et Chevalier de l'Ordre de Léopold.

⁵ GOBERT Théodore, 1926, p. 557.

⁶ La manière dont la presse liégeoise a suivi l'évolution du passage, de son inauguration à aujourd'hui, en passant par les transformations du XX^e siècle, fait l'objet d'un autre article dans ce volume : Sébastien COKAIKO, « Passage périodique ». *Le Passage Lemonnier et la presse (1839-2009)*.

⁷ Cette description se base sur la presse de janvier 1839 et sur d'anciens documents iconographiques (gravures et photographies).

⁸ Information fournie par *Le Politique. Journal de Liège*, 25 janvier 1839, p. 3, col. 2-3 et *Le Passage Lemonnier à Liège*, 1893, p. 3. Il est à noter que les descriptions actuelles du passage ne mentionnent que quarante-huit habitations.



Fig. 3.- Façade rue de l'Université, avant 1934, photographie de l'album de Louis Dabin.
© Liège, Société civile du Passage Lemonnier.

droite. On aurait cependant pu facilement éviter ce défaut qui ne permet pas maintenant de saisir, d'un coup d'œil et dans leur ensemble, les vastes proportions du passage. Ils ne sont appréciables que pour le spectateur placé dans la rotonde »⁹.

Quoi qu'il en soit, il semble que Jean-Pierre Cluysenaar, auteur des Galeries Saint-Hubert à Bruxelles¹⁰, se soit intéressé de près à la construction du passage liégeois et il est possible qu'il se soit inspiré de son tracé particulier pour son propre projet¹¹. Il est vrai que la capitale de la jeune nation belge envie quelque peu ce luxueux passage dont les vastes proportions font de lui le premier du genre en Belgique¹².

Le Passage Lemonnier est accessible par deux entrées monumentales : l'une rue de l'Université (fig. 3), non loin du Théâtre royal fraîchement construit, l'autre, rue Vinâve d'Ile, à proximité de la cathédrale Saint-Paul. Les façades extérieures présentent une architecture symétrique, teintée de références néoclassiques. L'entrée, percée au niveau de la travée

⁹ *Le Politique. Journal de Liège*, 25 janvier 1839, p. 3, col. 2-3.

¹⁰ Le premier projet date de 1837 mais c'est seulement le 20 janvier 1847 que les Galeries Saint-Hubert sont inaugurées.

¹¹ D'après GEIST Johann Friedrich, 1982, p. 110.

¹² Construit vers 1820, le Passage de la Monnaie à Bruxelles ne mesurait, en effet, que 25 m de long sur 2,5 m de large.

Fig. 4.- Entrée rue de l'Université, 1891-1910, carte postale (De Graeve photographe).

© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la Ville de Liège, inv. : I, 483.



centrale, consiste en un imposant arc en plein cintre, flanqué de deux pilastres et surmonté d'un balcon prenant appui sur des doubles consoles. Des éléments décoratifs tels une clef et deux médaillons complètent l'ensemble, tout comme le bas-relief mentionnant le nom du passage (fig. 4). Des réverbères, aux appliques soigneusement ornées, renforcent l'indication des entrées. Le traitement des deux façades est identique ; seul le nombre de niveaux diffère. La partie supérieure de la façade de la



Fig. 5.- Vue intérieure du Passage Lemonnier depuis l'entrée de la rue Vinâve d'Ile, après 1902, photographie de l'album de Louis Dabin.
© Liège, Société civile du Passage Lemonnier.



Fig. 6.- Vue de la verrière principale et des étages du Passage Lemonnier, avant 1934, photographie de l'album de Louis Dabin.
© Liège, Société civile du Passage Lemonnier.

rue de l'Université reste aujourd'hui un des rares vestiges de l'architecture primitive du Passage Lemonnier.

Il n'est pas aisé de décrire avec précision l'aspect intérieur de la galerie : aucun plan n'a été retrouvé et l'iconographie offre souvent les mêmes points de vue. Une verrière en bâtière continue, autoportante et à deux versants symétriques, composée de courtes plaques de verre se chevauchant¹³, protège l'essentiel de l'espace (fig. 5 et 6). La rotonde est, quant à elle, couverte d'une verrière polygonale (fig. 7). Au niveau des entrées, une voûte sur croisée¹⁴ dont le rôle est avant tout structurel supporte les étages, tant à front de rue qu'à la jonction avec la rue Lulay (fig. 8). Des arcades en plein cintre supportant de petites verrières pyramidales rythment la perspective tout en assurant la transition entre l'espace confiné des entrées et le reste de la galerie. Surmontant une de ces arcades, une plaque de marbre noir arbore en lettres d'or la devise « Activité, ordre, économie » (fig. 9). Un article publié dans *L'Abeille de la Nouvelle Orléans* du 10 octobre 1897 signale la présence de trois autres inscriptions du même type : « La centralisation du commerce contribue à sa prospérité », « L'industrie et le commerce font la richesse des nations » et « Gloire au talent, honneur au travail »¹⁵. Aucun document iconographique ne permet toutefois de confirmer la présence de ces devises révélatrices de l'état d'esprit des initiateurs de la construction du Passage Lemonnier. Le souci de symétrie est tout aussi présent dans l'architecture intérieure. De même largeur, les boutiques offrent une entrée centrale flanquée de deux vitrines ; elles sont « enchâssées dans des cadres de cuivre, qui eux-mêmes sont retenus par des châssis de bois parfaitement semblables à l'acajou »¹⁶. Des pilastres imitant le marbre délimitent chacun des commerces et rythment la succession d'étalages. Au niveau supérieur, de hautes fenêtres sont percées dans l'axe des entrées commerçantes du rez-de-chaussée. Les étages et les arrière-boutiques sont accessibles indépendamment grâce à d'étroits couloirs percés le long des limites du terrain¹⁷.

Les quatre boutiques implantées au niveau de la rotonde disposent de surfaces commerciales plus importantes (fig. 10). L'une d'entre elles est occupée dès l'ouverture du passage par le café « La Renaissance ». Si aucune photographie intérieure n'a pu être retrouvée, la presse du 25 janvier 1839 révèle de précieux renseignements : « Mais le Café de la rotonde surpasse en richesse et en élégance toutes les autres parties du passage. Il est construit dans le goût de la renaissance italienne. La voûte en caissons, richement peints d'après les dessins des plus grands maîtres italiens, est soutenue par neuf piliers carrés, qui offrent, sur toutes leurs faces des arabesques gracieuses. Les portes, blanc et or, sur un fond écarlate, sont du plus bel effet. L'ameublement répond dignement au luxe de construction. En entrant dans la salle, on est ébloui par l'éclat et la profusion des ornemens [sic] ; on croit contempler une magnifique décoration de théâtre, et l'on s'arrête avec une délicieuse complaisance devant chaque détail. L'escalier en spirale, par lequel on monte à la salle de billard, attire surtout l'attention des visiteurs. Il est construit en fer de

¹³ Il s'agit là d'une caractéristique des premiers passages.

¹⁴ En fonction de son emplacement, celle-ci couvre une ou deux travées.

¹⁵ *L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*, 10 octobre 1897, p. 4, col. 6.

¹⁶ *Le Politique. Journal de Liège*, 25 janvier 1839, p. 3, col. 2-3.

¹⁷ Cet ingénieux système de distribution est repris au Sillem's Bazar de Hambourg (1842-1845), aujourd'hui démoli.



Fig. 7.- Vue de la coupole du Passage Lemonnier depuis la rue Lulay-des-Fèbvres, avant 1934, photographie de l'album de Louis Dabin.
© Liège, Société civile du Passage Lemonnier.

fonte et les marches en sont à jour. Rien n'en égale la légèreté et la grâce. On dirait qu'il est l'œuvre d'une fée »¹⁸.

D'autres journalistes fournissent un complément d'information : « le plafond et les murs de la salle principale sont chargés de peintures aux vives couleurs qui retracent les délicieuses arabesques et ces gracieux détails infinis qu'on remarque dans les palais italiens ; c'est en même temps une charmante production du genre mauresque »¹⁹. Ailleurs, nous apprenons que le mobilier se compose de tables en marbre blanc, de tabourets en velours et de plateaux en cristal « d'une magnificence inconnue chez nous »²⁰. Par ailleurs, l'étage du café est occupé par une



Fig. 8.- GHEMAR Louis-Joseph, Façade du Passage Lemonnier, prise de la rue de l'Université, avant 1873, lithographie.
© Collections artistiques de l'Université de Liège, inv. : 2014.

¹⁸ *Le Politique. Journal de Liège*, 25 janvier 1839, p. 3, col. 2-3.

¹⁹ *Courrier de la Meuse. Politique, littérature et commerce*, 25 janvier 1839, p. 3, col. 1-2.

²⁰ *L'Industrie*, 25 janvier 1839, p. 3, col. 1-2.



Fig. 9.- Vue intérieure du Passage Lemonnier, petites verrières, avant 1934, photographie de l'album de Louis Dabin.

© Liège, Société civile du Passage Lemonnier.

vaste salle de billard, accessible depuis le rez-de-chaussée par l'escalier métallique mentionné ci-dessus.

L'engouement pour le café « La Renaissance » est unanime et les articles élogieux dépassent le cadre restreint de la Cité ardente. Le chroniqueur du *Messenger des Sciences historiques de Belgique* est lui aussi ébloui par la décoration du lieu qu'il compare à « un palais des Mille et une Nuits »²¹. Dans sa publication dont la première édition remonte à 1969, Johann Friedrich Geist admire le café « La Renaissance ». Il stipule que l'aménagement intérieur est intact et souligne la présence de lustres superbes, de palmiers, de tables de marbre et de décorations en bronze²². Cette mention laisse supposer que jusqu'à cette époque, l'établissement, devenu entre temps un restaurant, a conservé une partie de sa luxueuse décoration d'origine. Aujourd'hui, quelques vestiges²³ subsistent dont le plus remarquable est la toile du peintre liégeois Joseph Carpay (1822-1892), récemment restaurée à l'occasion de l'installation d'une parfumerie.

En janvier 1839, un autre lieu suscite l'intérêt au sein du passage : il s'agit de la « salle du bazar », également nommée « salle du casino »²⁴, où a lieu la cérémonie officielle d'inauguration. Elle se situe au deuxième étage et est accessible par une entrée indépendante dans la petite rue Lulay. Faute de photographies présentant son aspect initial, nous nous référons, ici aussi, à la presse de l'époque, en constatant une certaine divergence d'opinions.

« C'est dans la salle du concert surtout que cette impression se transformait en un songe des Mille et une Nuits. Rien de plus magnifique en effet que l'aspect de cette salle »²⁵.

« Cette vaste salle se fait admirer par les ornements imités d'une époque passée dont le souvenir reproduit actuellement dans nos plus belles habitations est venu faire un heureux contraste avec certaine monotonie d'une architecture plus sévère »²⁶.

« Au deuxième étage se trouve une grande et belle salle qui peut contenir sept à huit cents personnes. Elle est destinée à un bazar. La construction

²¹ *Messenger des Sciences historiques de Belgique*, 1839, p. 148.

²² GEIST Johann Friedrich, 1982, p. 232.

²³ À propos de la décoration du lieu, les sources mentionnent diverses informations. En 1839, le *Journal de Liège et de la Province* (25 janvier 1839, p. 3, col. 1.) cite le nom de Van Marcke comme auteur des peintures du café « La Renaissance », tandis que le *Politique. Journal de Liège* (25 janvier 1839, p. 3, col. 2-3) signale la présence d'une voûte peinte par Van Marcke et de sculptures modelées par Buckens mais sans en préciser l'emplacement. En 1893, le livret *Le Passage Lemonnier à Liège* (1893, p. 27) renseigne le nom de Carpay comme auteur des peintures du café « La Renaissance ». On peut donc en conclure qu'à l'origine, le café « La Renaissance » renfermait certainement des peintures de Joseph Van Marcke (Bruxelles, 1806 - Liège, 1885, peintre décorateur, il collabora avec son frère Jules à la décoration d'hôtels particuliers et d'édifices publics liégeois), probablement remplacées avant 1893 par des toiles de Joseph Carpay (Liège 1822-1892, il réalisa notamment la décoration de certains salons de la Société littéraire). Quant aux sculptures modelées par Jean-Gérard Buckens (1805-1885, professeur de sculpture et de ciselure à l'Académie de Liège), il est possible qu'elles se soient trouvées dans le café, bien que nous ne puissions déterminer avec certitude leur emplacement.

²⁴ Au siècle suivant, la salle prend le nom de salle de « La Légia ». Cet espace, modifié lors des transformations du passage au XX^e siècle, existe toujours aujourd'hui, bien qu'il ne soit plus occupé.

²⁵ *L'Espoir. Journal de la Province de Liège*, 25 janvier 1839, p. 3, col. 2-3.

²⁶ *Courier de la Meuse. Politique, littérature et commerce*, 25 janvier 1839, p. 3, col. 1-2.



Fig. 10.- BORREMANS Henri, Intérieur du Passage Lemonnier, après 1839, lithographie.
© Collections artistiques de l'Université de Liège, inv. : 28716

n'en est pas irréprochable. Elle est trop longue ou trop étroite. Le plafond aussi n'en est pas assez élevé. Ce que nous y avons trouvé de plus remarquable, ce sont les boiseries qui imitent le chêne au point de tromper l'œil le plus exercé »²⁷.

À son ouverture, le passage est dallé en asphalte, ce qui ne semble pas être apprécié. « Nous n'avons rien à objecter à la solidité de ce pavage ; mais il faut avouer que sa couleur terreuse, comparée à la blancheur des murs, produit un effet peu agréable. L'emploi de pierres blanches et bleues, bien carelées [sic], bien polies, bien sonores, aurait été préférable. Leur reluisante propreté eût relevé encore l'éclat des magasins [sic]. L'asphalte, il est vrai, est plus salubre. Il s'imprègne moins d'humidité. Il offre également une surface moins glissante. Nous comprenons donc la préférence qu'on lui a donnée. Mais tout en le conservant, on aurait pu substituer, au pavage actuel, un dallage en mosaïque, pareil à celui qu'on remarque dans quelques passages à Paris et à Londres »²⁸. Comme ce journaliste le préconise, le dallage en asphalte est remplacé en 1891 par un carrelage en pavés de céramique : « Il est incontestable que cette modification est très heureuse, car non seulement le ton chaud des pavés

²⁷ *Le Politique. Journal de Liège*, 25 janvier 1839, p. 3, col. 2-3.

²⁸ *Ibidem*.

céramiques employés relève très agréablement l'ensemble des galeries, mais il communique aussi un joli relief aux magasins »²⁹.

L'éclairage est assuré par plus de six cents becs de gaz³⁰, ce qui lors de l'inauguration, marque fortement l'imagination des journalistes : « Les élus, assez heureux pour pénétrer à l'intérieur, auraient pu se croire dans le vestibule du Temple du Soleil ; car, leurs yeux, éblouis par la lumière jaillissant de plus de six cents becs de gaz et réfléchi par la voûte de glaces, avaient peine à apercevoir le fond de l'immense galerie dans laquelle circulait une foule élégante et distinguée. Le spectateur étonné se croyait en face d'un vaste kaléidoscope à figures mouvantes, ou, devant un des plus brillants dioramas de Cicery »³¹.

Si la presse nous renseigne précisément sur l'aspect du Passage Lemonnier, du café « La Renaissance » ou de la « salle du bazar », il convient toutefois de rester assez prudent par rapport à ces descriptions dont le style imagé et souvent emphatique est propre à l'époque. Face à ce monument d'un genre nouveau, certains journalistes semblent s'être laissé aller à leurs émotions produisant des textes métaphoriques dont l'objectivité peut être remise en question. Il est évident que ce luxueux édifice, le premier du genre en Belgique, a fortement marqué son temps en suscitant l'admiration unanime. Le célèbre écrivain français Gérard de Nerval, de passage à Liège peu avant 1852, a lui aussi été impressionné : « De ce côté s'étend toute la ville neuve, aux larges rues bordées de trottoirs en bitume, aux boutiques parisiennes, offrant derrière leurs vitrages de cuivre et de glaces les étalages les plus splendides ; bien plus, un passage, le passage Lemonnier, qui ne fait plus l'envie et le désespoir de Bruxelles, depuis qu'on a ouvert dans cette ville les galeries de Saint-Hubert. Les rues voisines du passage sont brillantes [...] »³².

D'ailleurs, le succès du passage, communément appelé *li rowe di Veûle* (la rue de verre), est tel qu'en raison des désordres causés par l'affluence de la foule, des mesures d'urgence sont prises. Ainsi, le 27 avril 1839, soit trois mois à peine après son ouverture au public, le Collège échevinal formule un arrêté n'y autorisant l'accès que la journée, jusqu'à 19 heures.

Le Passage Lemonnier est érigé au moment où ce concept architectural est en vogue dans l'Europe entière. Son architecture fait nettement référence au modèle parisien et des similitudes peuvent être observées au niveau tant des proportions et de l'agencement interne que des verrières à doubles pentes ou de l'architecture teintée de références néoclassiques³³.

²⁹ *Le Passage Lemonnier à Liège*, 1893, p. 9.

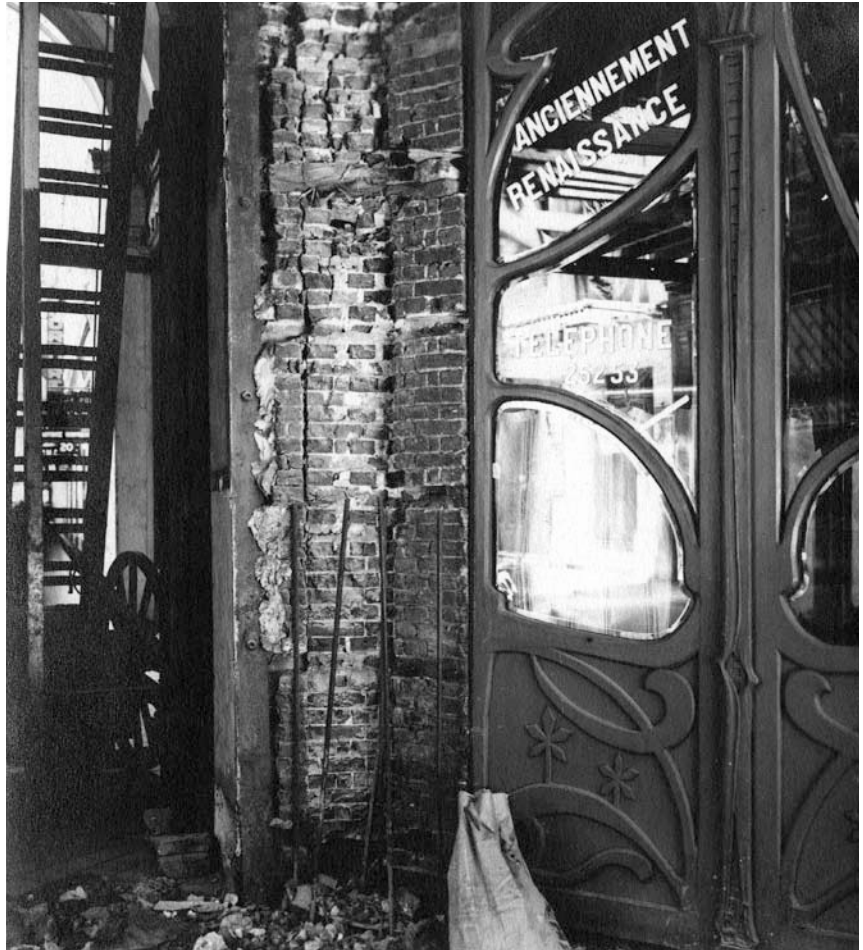
³⁰ Il s'agit d'un éclairage au gaz de ville. En 1893, quelques établissements, dont le café « La Renaissance », disposent déjà d'un système d'éclairage électrique.

³¹ *L'Industrie*, 25 janvier 1839, p. 3, col. 1-2.

³² de NERVAL Gérard, *Lorely*, Paris, 1995, p. 329.

³³ Les similitudes les plus frappantes s'observent, entre autres, au Passage des Panoramas (1800, transformé) et au Passage Vendôme (1825-1827, raccourci).

Fig. 11.- Porte d'entrée du café « La Renaissance », avant 1934, photographie de l'album de Louis Dabin.
© Liège, Société civile du Passage Lemonnier.



Évolution du passage Lemonnier au début du XX^e siècle

Dès le début du XX^e siècle, l'architecture néoclassique du passage est remise en question. Plusieurs demandes de transformations de vitrines sont introduites dont la plus marquante est celle du café « La Renaissance ». En 1902, l'architecte Arthur Limage³⁴ modifie la devanture du café selon l'esthétique Art nouveau (fig. 11 et 12)³⁵. Notons qu'à Liège, la première vitrine de ce type date de 1900 et qu'il faut attendre 1905-1906 pour que se répandent ces devantures, principalement dans le centre commercial. Toutefois, cette mode ne s'étend pas à l'entièreté de la galerie puisque le cas de la vitrine du café « La Renaissance » reste, au sein du passage, le seul exemple Art nouveau connu³⁶.

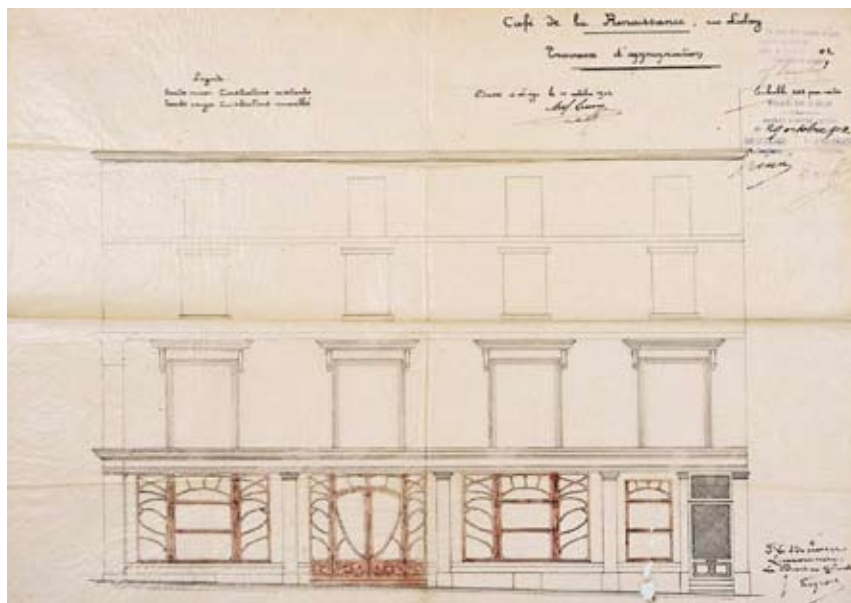
³⁴ Joseph Alfred Arthur Limage (Echt (Hollande), 1867 - ?) signe ici sa première devanture Art nouveau.

³⁵ Archives de la Ville de Liège, demandes de permis de bâtir, dossier n° 3662.

³⁶ D'après CHARLIER Sébastien, *L'architecture Art nouveau à Liège*, mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licencié en histoire, Université de Liège, 2000.

Fig. 12.- LIMAGE Arthur, Café de la Renaissance, rue Lulay. Travaux d'appropriation, 1902, crayon et encre sur papier.

© Archives de la Ville de Liège, demandes de permis de bâtir, dossier n° 3662.



En 1914, une autre demande concerne l'agrandissement des vitrines et l'abaissement de leurs seuils, du côté de la rue Vinâve d'Ile³⁷. Dès cette époque, le style du passage semble quelque peu dépassé et ne correspond plus aux attentes et exigences de la vie commerciale. C'est, entre autres, pour cette raison qu'à partir de 1934, le passage est entièrement rénové par l'architecte Henri Snyers...

Bibliographie sélective

- Courrier de la Meuse. Politique, littérature et commerce*, n° 22, Liège, 25 janvier 1839, p. 3, col. 1-2.
- GAIARDO Lucia, « Le passage Lemonnier » dans WARZÉE Gaëtane (dir.), *Le patrimoine moderne et contemporain de Wallonie. De 1792 à 1958*, Namur, 1999, p. 265-268.
- GEIST Johann Friedrich, *Le Passage. Un type architectural du XIX^e siècle*, Liège, 1982 (éd. française).
- GOBERT Théodore, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. 3, Liège, 1926.
- Journal de Liège et de la Province*, n° 22, Liège, 25 janvier 1839, p. 3, col. 2-3.
- L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*, Nouvelle-Orléans, 10 octobre 1897, p. 4, col. 6.
- Le Passage Lemonnier à Liège*, Liège, 1893.
- Le Patrimoine monumental de la Belgique*, vol. 3, Liège, 1974, p. 169.
- Le Politique. Journal de Liège*, n° 22, Liège, 25 janvier 1839, p. 3, col. 2-3.
- L'Espoir. Journal de la Province de Liège*, n° 24, Liège, 25 janvier 1839, p. 3, col. 2-3.
- L'Industrie*, Liège, 25 janvier 1839, p. 3, col. 1-2.
- Messenger des Sciences historiques de Belgique*, n° 1, Gand, 1839, p. 148.

³⁷ Archives de la Ville de Liège, demandes de permis de bâtir, dossier n° 10912.